



UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI



ÉCOLE DOCTORALE PLURIDISCIPLINAIRE « ESPACES, CULTURES ET
DEVELOPPEMENT »

MEMOIRE DU DIPLOME D'ÉTUDES APPROFONDIES (DEA)

FORMATION DOCTORALE : LETTRES MODERNES

SPECIALITE : GRAMMAIRE ET STYLISTIQUE FRANÇAISES

SUJET

**Interférences linguistiques et expression identitaire
chez Jean Pliya et Patrice Nganang**

Réalisé par :
Jéonasse Kossoun SEGLA

Sous la direction de :
M. Raphaël YEBOU
Maître de Conférences de Grammaire
et Stylistique françaises (CAMES)
Université d'Abomey-Calavi

Membres du Jury

Président : Professeur Pierre MEDEHOUEGNON

Rapporteur : Raphaël YEBOU (MC)

Examineur : Fernand NOUWLIBETO (MA)

Mention : Bien

Note : 14/20

ANNEE ACADEMIQUE : 2017-2018

DEDICACE

A

Mon feu grand-père, Sébastien KOOBI

REMERCIEMENTS

Nous aimerions exprimer toute notre gratitude à :

-monsieur Raphaël YEBOU, notre Directeur de mémoire, qui nous oriente vers la découverte des éléments nouveaux dans le domaine de la recherche scientifique. Son sens d'humanité et sa rigueur scientifique ont permis d'encadrer la présente étude ;

-tous les Professeurs de la filière Lettres Modernes de l'Ecole Doctorale, qui nous conduisent dans le champ de la connaissance scientifique ;

-messieurs Marcel T. SEGLA, Richard SEGLA, Georges et madame Rosalie KOOBI, pour leur soutien moral, financier et l'éducation qu'ils nous ont donnée.

-tous les camarades de promotion de l'Ecole Doctorale, pour leur sens de solidarité.

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE PREMIER : PROBLEMATIQUE DU SUJET ET OBJECTIFS DE LA RECHERCHE.....	05
CHAPITRE DEUXIEME : LE POINT DE LA RECHERCHE SUR LE PROBLEME POSE.....	16
CHAPITRE TROISIEME : LA METHODOLOGIE.....	26
CHAPITRE QUATRIEME : LE PLAN DETAILLE ET COMMENTE.....	33
CONCLUSION.....	39
BIBLIOGRAPHIE.....	41
TABLE DES MATIERES.....	47

INTRODUCTION

Dans la pratique de la langue française, les écrivains sont amenés à choisir des unités linguistiques pour construire le discours, produire le récit fictif ou réel. Cette pratique les conduit parfois à faire des emprunts à d'autres langues qu'ils emploient dans une œuvre écrite en français standard. Ce fait est d'autant plus observé chez les écrivains négro-africains qu'Edmon Biloa affirme :

« Les écritures littéraires africaines d'expression française se caractérisent par un certain nombre de spécificités qui sont la marque de l'appropriation de la langue française par les auteurs négro-africains : introduction des mots, d'une syntaxe et d'un rythme nouveaux ; influence de l'oralité ; interférences des langues africaines ; surcharge de la culture noire ; réaménagement des stratégies discursives ; mélange des niveaux de langue ; éclatement ; explosion ; déconstruction et réinvention de la langue française. »¹

En décidant de renseigner le lecteur sur la particularité de la langue employée, Paul Hazoumé, écrivain béninois, propose un avertissement à l'entrée de l'une de ses œuvres :

« L'orthographe de certains noms indigènes, de même que les expressions qui paraîtraient singulières au lecteur, sont la reproduction exacte de l'accent local et la traduction fidèle du langage pittoresque des Dahoméens. »²

Au cours d'un entretien accordé par Olympe Bhêly-Quenum, celui-ci donne un motif qui pourrait sous-tendre le recours à d'autres langues pendant qu'il pratique le français :

« Il m'arrive, par exemple, d'être bloqué quand j'écris. Je ne trouve plus les mots français que je voulais employer, et auxquels se substituent obstinément des mots fon ou yoruba là où certaines pensées ne veulent pas être traduites et véhiculées en langue française, ma langue de travail habituelle. »³

¹ Edmon BILOA, « Appropriation, déconstruction du français et insécurité linguistique dans la littérature africaine d'expression française », in *Synergies*, (Afrique Centrale et de l'Ouest, n°2)-2007, p. 110.

² Paul HAZOUME, *Doguiçimi*, Paris, Maisonneuve et Larose, 1938, p.14.

³ Vignondé J.-N et Magnier B., cités par Albert GANDONOU, *Le roman ouest-africain de langue française : étude de langue et de style*, Paris, Editions KARTHALA, 2002, p. 8.

Cette déclaration de l'écrivain révèle le besoin de recourir à certaines langues nationales de son pays natal pour mieux exprimer sa pensée. Cette pratique linguistique est davantage observée avec la parution du roman *Les soleils des indépendances*⁴ de l'Ivoirien Ahmadou Kourouma. Cette œuvre s'inscrit, en effet, dans la perspective de la déconstruction et de l'appropriation de la langue française, par le phénomène d'interférences linguistiques.⁵ Après Kourouma, d'autres écrivains négro-africains francophones vont produire des œuvres influencées par certaines langues africaines.

A la lecture des œuvres *Les tresseurs de corde* de Jean Pliya et *Temps de chien* de Patrice Nganang, on constate que la langue française, chez les deux auteurs, est marquée par des interférences linguistiques qui compliquent l'intelligibilité du discours pour le lecteur qui ne comprend pas les langues nationales des romanciers. Plus clairement, les deux romanciers adoptent un mode d'écriture qui pose des problèmes d'ordre identitaire, respectivement dans les œuvres *Les tresseurs de corde* et *Temps de chien*.

Dans notre mémoire de maîtrise, nous avons réalisé une double étude grammaticale et stylistique sur *Les tresseurs de corde*. En relisant ce roman d'un bout à l'autre, il nous a paru opportun de prolonger la réflexion en raison des interférences linguistiques qui y sont identifiables. Le même phénomène d'interférences linguistiques nous amène à approcher également *Temps de chien* de Patrice Nganang. Dans le but de poursuivre la recherche sur le plan stylistique, nous avons proposé, pour préparer le Diplôme d'Etudes Approfondies, le sujet suivant : **Interférences linguistiques et expression identitaire chez Jean Pliya et Patrice Nganang.**

La présente étude se propose de révéler que, dans la pratique de la langue française, Jean Pliya et Patrice Nganang exploitent, respectivement dans *Les tresseurs de corde* et *Temps de chien*, des interférences linguistiques qui posent des problèmes d'ordre identitaire.

⁴Ahmadou KOUROUMA, *Les soleils des indépendances*, Paris, Seuil 1968, 195 p.

⁵Nous y reviendrons dans le chapitre premier, à partir de la page 11.

Présenté en quatre chapitres, le travail de recherche précise, dans le premier, la problématique, les hypothèses et les objectifs de l'étude, avant de se pencher sur la définition des concepts liés aux interférences linguistiques. Dans le deuxième chapitre, nous faisons le point de la recherche sur la question des interférences linguistiques à travers l'élaboration d'une revue de littérature spécialisée. Dans le troisième, nous présentons la méthodologie adoptée, qui comporte la sociocritique, le biographisme, la sociolinguistique et la stylistique française. Le quatrième et dernier chapitre, lui, s'intéresse au plan provisoire, c'est-à-dire aux étapes de la réflexion qui montrent le projet esthétique des écrivains en ce qui concerne les phénomènes linguistiques.

**CHAPITRE PREMIER : PROBLEMATIQUE DU SUJET
ET OBJECTIFS DE LA RECHERCHE**

Dans le souci de présenter un travail lisible, il nous paraît cohérent de dégager la problématique de l'étude, de préciser les objectifs et les hypothèses sur lesquelles elle repose avant d'exposer ce que recouvre l'expression « interférences linguistiques » et les notions inhérentes. Mais avant d'en arriver là, nous procédons au cadrage du corpus.

1-Cadrage du corpus

Il est nécessaire de rappeler que nous travaillons sur certaines œuvres de deux écrivains négro-africains francophones, l'un béninois (Jean Pliya) et l'autre camerounais (Patrice Nganang).

Jean Pliya est, à la fois, (et d'abord) dramaturge, nouvelliste, conteur puis romancier. Il a fait publier, entre autres œuvres, *L'arbre fétiche* (recueil de nouvelles)⁶, *Le chimpanzé amoureux* (recueil de nouvelles)⁷, *La secrétaire particulière* (pièce de théâtre)⁸, *La fille têtue* (contes)⁹, *Kondo, le requin* (pièce de théâtre)¹⁰, *Les tresseurs de corde* (roman)¹¹, etc.

Patrice Nganang, quant à lui, a fait publier également plusieurs œuvres, qu'on peut ranger en plusieurs genres littéraires : roman, nouvelle, poésie et essai. Dans sa bibliographie, on peut retenir les œuvres romanesques dont les titres sont, entre autres, *La Promesse des fleurs*¹², *Temps de chien*¹³, *La joie de vivre*¹⁴, *Mon plaisant*¹⁵, *La saison des prunes*¹⁶,

⁶ Jean PLIYA, *L'arbre fétiche*, Yaoundé, Editions CLE, 1971, 95p.

⁷ Jean PLIYA, *Le chimpanzé amoureux*, Paris, Editions Saint-Paul, Les classiques africains, 1977.

⁸ Jean PLIYA, *La secrétaire particulière*, Yaoundé, Editions CLE, 1972 (9^{ème} édition, 2007), 94 p. Grâce à cette œuvre, Jean Pliya a obtenu le 2^{ème} prix du Concours radiophonique de l'OCORA en 1967.

⁹ Jean PLIYA, *La fille têtue*, Abidjan/Dakar/Lomé, 1982. 2^{ème} éd. Cotonou, Star Editions, 2005.

¹⁰ Jean PLIYA, *Kondo, le requin*, Yaoundé, Editions CLE, 2006, 106 p.

¹¹ Jean PLIYA, *Les tresseurs de corde*, Paris, Hatier, 1987, 239 p.

¹² Patrice NGANANG, *La Promesse des fleurs*, Paris, L'Harmattan, Collection, coll. « Encres noires », N°165, 1997.

¹³ Patrice NGANANG, *Temps de chien*, Paris, Le serpent à plumes, coll. « Motifs », N°172, 2001. Un an après sa publication, c'est-à-dire en 2002, cette œuvre a obtenu le prix Marguerite YOURCENAR puis le Grand prix littéraire d'Afrique noire au cours de la même année.

¹⁴ Patrice NGANANG, *La joie de vivre*, Paris, Le serpent à plumes, coll. « Fiction française », 2003.

¹⁵ Patrice NGANANG, *Mon plaisant*, Paris, P. Rey éditeur, 2010-Mention spéciale du jury, prix des cinq continents de la francophonie(2011).

¹⁶ Patrice NGANANG, *La saison des prunes*, Paris, P. Rey éditeur, 2013.

*L'Invention du beau regard : contes citadins*¹⁷, *Dernières nouvelles du colonialisme*¹⁸. En tant que poète, l'écrivain a aussi fait publier *Elobi*.¹⁹ Parmi les essais, on peut citer *Le prince d'issident*²⁰, *Manifeste d'une nouvelle littérature africaine*²¹ et *L'Afrique répond à Sarkozy-contre le discours de Dakar*²² dont il est co-auteur.

Comme nous pouvons le constater, les deux écrivains ont pratiqué la transgénéricité, c'est-à-dire plusieurs genres littéraires. Chez Jean Pliya, comme chez Patrice Nganang, nous avons choisi un roman. Plusieurs raisons sous-tendent ce choix.

A la lecture de l'œuvre *Les tresseurs de corde*, ce qui impressionne, ce sont les emprunts à certaines langues nationales du Bénin (comme le fon, le mina, le baatonù), l'emploi des proverbes ou expressions béninois traduits littéralement ou presque en français, la manifestation de la diglossie, de l'anthroponymie et de la toponymie qui renvoient à des réalités béninoises. Dans *Temps de chien*, certaines pratiques linguistiques sont aussi observées. On y découvre des emprunts au bamiléké, à l'ewondo, au douala du Cameroun, le néologisme, le plurilinguisme, l'anthroponymie, la toponymie, les représentations langagières. Ces phénomènes linguistiques nous amènent à élire un sujet sur la base des interférences linguistiques.

Le choix centré sur l'identité culturelle de Jean Pliya et Patrice Nganang est en relation avec les interférences linguistiques observées dans leurs œuvres et qui posent des problèmes d'ordre identitaire. On le sait déjà, les deux romanciers sont issus de deux pays d'Afrique noire francophone : le premier, Jean Pliya, est béninois et le second, Patrice Nganang, camerounais. La lecture de leurs œuvres nous amène à constater que le mode de pratique de la langue française, chez eux, est marqué par certaines langues nationales. En fait, les écrivains ont tendance à faire apparaître, dans leurs œuvres, des éléments qui proviennent de leurs origines, leurs milieux socio-culturels, leurs cultures, leurs langues, leurs pratiques, des pratiques des milieux où ils ont grandi, les milieux fréquentés. Ils affichent des intentions qui éveillent le lecteur à

¹⁷ Patrice NGANANG, *L'Invention du beau regard : contes citadins*, Paris, Gallimard, coll. « continent noir », 2005

¹⁸ Patrice NGANANG, *Dernières nouvelles du colonialisme*, 2006

¹⁹ Patrice NGANANG, *Elobi*, Paris, Editions Saint-Germain-des-Prés, coll. « à l'écoute des sources », 1995.

²⁰ Patrice NGANANG, *Le prince d'issident*, 2005

²¹ Patrice NGANANG, *Manifeste d'une nouvelle littérature africaine*, Paris, Editions Homnisphères, 2007.

²² Patrice NGANANG, *L'Afrique répond à Sarkozy-contre le discours de Dakar*, ouvrage collectif, 2008.

l'expression identitaire. En d'autres termes, les écrivains pratiquent une langue qui en emprunte à d'autres.

Le choix des œuvres repose fondamentalement sur les interférences linguistiques qu'on découvre lors de la lecture des œuvres *Les tresseurs de corde* de Jean Pliya et *Temps de chien* de Patrice Nganang. Dans les deux romans, on constate que les écrivains recourent à certaines langues nationales de leurs pays, en utilisant le français comme langue principale d'écriture, de communication. Dans cette perspective, d'autres auteurs tels que Paul Hazoumé, Olympe Bhêly-Quenum, Ahmadou Kourouma, Florent Couao-Zotti, Alain Mabanckou, Daté Atavito Barnabé-Akayi et Jacques Prosper Bazié auraient pu également être pris en compte. Nous avons voulu nous en tenir à ces deux pour des raisons de précision. Dans la même logique, nous ne pourrions pas considérer, au cours de cette étude, tous les écrivains qui sont favorables à notre sujet, puisque tous ne posent pas les mêmes problèmes d'analyse. Le multilinguisme, tel qu'il se manifeste chez Patrice Nganang, ne se présente pas de la même façon chez Pliya, Kourouma, Hazoumé, par exemple.

Sur le plan thématique, les deux œuvres font de la satire politique. Si Jean Pliya emploie des circonlocutions utiles en fustigeant le régime révolutionnaire basé sur le sectarisme, la démagogie, l'emprisonnement et les assassinats dans un Etat imaginaire, le Bokéli, Patrice Nganang, lui, est moins discret. Il utilise un personnage animalier, le chien Mboudjak, qui pose un regard omniprésent sur les villes du Cameroun pour dénoncer ouvertement le président Paul Biya : sa dictature et sa sénilité, la déchéance et la dégradation de l'homme par la faim, la psychose du peuple, la boucherie humaine orchestrées par le règne du Président qui détourne les ressources financières de l'Etat. Ces différentes raisons fondent la formulation du sujet. A partir de cette série de justifications, nous nous posons des interrogations qu'il importe de produire.

2- Problématique de l'étude

De Paul Hazoumé²³ à Daté Atavito Barnabé-Akayi²⁴, en passant par Olympe Bhêly-Quenum²⁵, Ahmadou Kourouma²⁶, Jacques Prosper Bazié²⁷ et Florent Couao-Zotti²⁸, la littérature négro-africaine francophone est continuellement marquée par le recours à des phénomènes linguistiques sous la plume de plusieurs écrivains. A la lecture des œuvres de ces écrivains, on constate que la pratique linguistique pose des problèmes d'ordre identitaire. Dans la même perspective, Jean Pliya et Patrice Nganang ont recours aux ressources linguistiques disponibles dans leurs milieux socioculturels, respectivement dans *Les tresseurs de corde* et *Temps de chien*.

A la vérité, les romanciers réalisent des emprunts aux langues nationales de leurs pays, utilisent des proverbes ou expressions traduits littéralement ou presque en français. Ces emplois sont, en outre, renforcés par l'usage de l'anthroponymie, de la toponymie, du plurilinguisme qui renvoient le lecteur au Bénin ou au Cameroun, créant ainsi une sorte d'« hétérogénéité linguistique ». Dans ces conditions, on peut être amené à se poser la question suivante : les emprunts faits aux langues nationales et exploités dans une œuvre attendue en français standard ne sont-ils pas utilisés au service de l'expression identitaire ? Puisque les éléments empruntés aux langues nationales affectent plusieurs paradigmes (le corps, les responsabilités sociales et politiques, les énoncés hyperboliques, l'alimentation, etc.), on peut se poser une autre question : quelles sont les valeurs attachées à l'emploi de ces paradigmes ? A partir des réflexions menées par Mazaleyrat et Georges Molinié²⁹ jusqu'aux recherches effectuées par Raphaël Yébou³⁰, en passant par les travaux réalisés et publiés par

²³ Paul HAZOUME, op., cit, 510 p.

²⁴ Daté Atavito BARNABE-AKAYI, *Errances chenille de mon cœur*, Cotonou, Editions Pumes Soleil, 2014, 196p.

²⁵ Olympe BHELY-QUENUM, *Un piège sans fin*, Paris, Présence africaine, 1960, 284 p.

²⁶ Ahmadou KOUROUMA, *Les soleils des indépendances*, Paris, Seuil 1968, 195 p.

²⁷ Jacques Prosper BAZIE, *Pamgée de campement*, Ouagadougou, Les Editions Kraal, 2011, 101p.

²⁸ Florent COUAO-ZOTTI, *Si la cour du mouton est sale, ce n'est pas au porc de le dire*, Cotonou, Les éditions IBIDUN et LPL-BENIN, 2013, 196p.

²⁹ Jean MAZALEYRAT, Georges MOLINIE, *Vocabulaire de l'analyse stylistique*, Paris, PUF, 1989, 392p.

³⁰ Raphaël YEBOU, « Créativité, représentations langagières et identité culturelle dans le roman béninois » in *Littératures africaines: langues et écritures* (textes réunis et présentés par Apey Esobe LETE et Mahougnon KAKPO), Bénin, Cotonou, les éditions des DIASPORAS, 2011, p. 255.

Frédéric Calas et Dominique Rita-Charbonneau³¹, on sait que la stylistique s'intéresse aux écarts observés par rapport aux usages courants. De ce point de vue, on peut se poser la question qui suit : les représentations langagières manifestées dans les œuvres du corpus ne portent-elles pas une intention de recherche d'expressivité de l'écriture? Ces différentes interrogations sont à l'origine de l'étude. Celle-ci requiert une lecture transversale des œuvres afin de révéler le projet esthétique des écrivains, en ce qui concerne les interférences linguistiques. De cette problématique, il est possible de se fixer trois objectifs.

3- Objectifs

La problématique ainsi produite permet de préciser trois objectifs, l'un, principal et les autres, spécifiques. L'objectif principal de l'étude est de montrer que les interférences linguistiques posent des problèmes d'ordre identitaire. A cet objectif, se greffent deux autres, qui sont spécifiques :

- montrer que les emprunts aux langues nationales concourent à l'enrichissement de la langue française ;
- interpréter les paradigmes des langues nationales qui éveillent le lecteur à l'expression identitaire.

A partir de ces objectifs, nous pouvons asseoir trois hypothèses.

4- Hypothèses

Cette étude repose sur une hypothèse principale et deux spécifiques. Selon la principale, les interférences linguistiques confèrent à l'écriture une couleur locale qui éveille le lecteur à l'expression identitaire. Les hypothèses spécifiques se présentent comme il suit :

- Jean Pliya et Patrice Nganang font des emprunts aux langues nationales qui contribuent à l'enrichissement de la langue française ;

³¹ Frédéric CALAS, Dominique-Rita CHARBONNEAU, *Méthode du commentaire stylistique*, Paris : Natan/HER, 2000, 241 p.

- Les romanciers empruntent des paradigmes aux langues nationales pour exprimer leur identité culturelle.

Après l'élaboration des pièces principales de la recherche, nous allons nous intéresser à l'approche définitionnelle des concepts clés de l'étude.

II- Clarifications conceptuelles

Le syntagme nominal « interférence linguistique » porte, pour base grammaticale, le substantif « interférence ». Selon le dictionnaire *Le Grand Robert de la langue française*, ce terme désigne la « *superposition de deux phénomènes.* »³² Lorsqu'on postpose l'épithète « linguistique » à cette base, on peut comprendre que l'interférence linguistique est la cohabitation de deux ou plusieurs langues. En conséquence, l'expression semble abriter les phénomènes qui intègrent l'emprunt lexical. Selon Michel Arrivé, Françoise Gadet et Michel Galmiche,

*« l'emprunt est l'un des processus par lesquels s'enrichissent des éléments (essentiellement lexicaux) d'une langue. Il consiste à faire apparaître dans un système linguistique- par exemple le français- un élément issu d'une autre langue [...]. »*³³

En abordant la même question, Raphaël Yébou propose une définition semblable. Selon son point de vue, l'on entend par emprunt lexical « *le procédé linguistique par lequel une langue accueille un mot ou une expression d'une autre langue et l'adapte à son système de fonctionnement morphosyntaxique.* »³⁴ De ce point de vue, on observe que l'emprunt lexical³⁵ est une opération linguistique qui révèle le langage irrégulier³⁶, incluant les phénomènes de diglossie, de bilinguisme, de plurilinguisme, des

³² *Le Grand Robert de la langue française*, version électronique.

³³ Michel ARRIVÉ, Françoise GADET, Michel GALMICHE, *La grammaire d'aujourd'hui : guide alphabétique de linguistique française*, Paris, Librairie Flammarion, 1986, p. 244.

³⁴ Raphaël YEBOU, « Langue et lexique dans le roman béninois : les emprunts aux langues nationales », in *Présence africaine en Europe et au-delà* (sous la direction de Kathleen GYSSELS et Bénédicte LEDENT), Paris, L'Harmattan, 2010, p. 155.

³⁵ Il nous semble utile de nuancer l'emprunt et le xénisme. En effet, le xénisme est l'« *utilisation épisodique d'un mot étranger* », Michel ARRIVÉ, Françoise GADET, Michel GALMICHE, op.cit., Paris, Librairie Flammarion, 1986, p. 688. Plus clairement, les xénismes « *confèrent à l'œuvre littéraire le caractère exotique et pittoresque. Ce sont [des] emplois libres [...], c'est-à-dire les noms et adjectifs ethniques, puis tous les autres termes dont l'introduction dans l'œuvre ne répond pas à une recherche de précision lexicale, mais à la volonté d'un auteur de renforcer dans sa création l'expression de couleur locale* », Raphaël YEBOU, op.cit., p.156.

³⁶ Le langage irrégulier inclut les phénomènes d'emprunt, de xénisme, etc.

représentations langagières, de l'onomastique, etc. dans une œuvre littéraire. Ces termes sont définis dans l'ordre cité afin d'en faciliter l'emploi optimal.

1- La diglossie

Dans un ouvrage collectif, la notion a été examinée et présentée par le trio Michel Arrivé, Françoise Gadet et Michel Galmiche en ces termes :

« plus ou moins synonyme de bilinguisme, quoique d'extension moindre, ce terme comporte deux nuances possibles :

a- certains parlent de diglossie quand il y a inégalité de statut entre les langues en cause [...];

b- d'autres utilisent ce terme pour désigner l'usage concurrent de deux variétés d'une même langue [...]. »³⁷

De façon plus claire, *Le Grand Robert de la langue française* définit la diglossie comme une « *situation linguistique d'un groupe humain qui pratique au moins deux langues.* »³⁸ De ces définitions, on retient que la diglossie implique l'usage de deux langues dans une même communauté, dans une même œuvre. En dehors de la diglossie, il y a une autre notion qui intègre le champ des interférences linguistiques : le bilinguisme.

2- Le bilinguisme

Comme son étymologie latine peut l'indiquer, (« bi », deux, et « lingua » qui est devenu lingue, langue), le bilinguisme est la « *situation linguistique d'un groupe humain qui pratique au moins deux langues en leur accordant des statuts hiérarchiquement différents [...]. »³⁹* Dans le même sens, les auteurs de l'ouvrage collectif précédemment cité affirment : « *ce terme s'emploie à propos d'individus, de groupes qui utilisent concurremment deux langues.* »⁴⁰ De là, il se dégage que le bilinguisme est la cohabitation et l'utilisation de deux langues hiérarchisées dans une même région, dans une même œuvre littéraire. Autrement dit, le bilinguisme implique l'usage de deux langues (l'une davantage pratiquée que l'autre) dans une même société

³⁷ Michel ARRIVE, Françoise GADET, Michel GALMICHE, op.cit., p. 232.

³⁸ *Le Grand Robert de la langue française*, op.cit.

³⁹ *Idem*

⁴⁰ Michel ARRIVE, Françoise GADET, Michel GALMICHE, op.cit., p. 94.

et se distingue, de ce fait, de la diglossie. « *Au-delà de deux langues, on parle de plurilinguisme.* »⁴¹

3- Le plurilinguisme

Formé à partir du préfixe latin, « plures », c'est-à-dire « plusieurs » et du radical « lingua » qui signifie « langue », le plurilinguisme est synonyme de multilinguisme et s'applique à une communauté qui pratique plusieurs langues. Lorsqu'il s'emploie à propos d'une personne qui comprend plusieurs langues, on dit alors que la personne est polyglotte, multilingue ou plurilingue. Dans de nombreuses situations de communication, les cas de diglossie, de bilinguisme et de plurilinguisme peuvent paraître flagrants. Cependant, il est possible de constater que plusieurs actes de langage comportent des emprunts plus camouflés, souterrains, ce sont les représentations langagières.

4- Les représentations langagières

Dans le syntagme nominal, « représentations langagières », on peut relever le noyau nominal, « représentations », qui veut dire exhibition, exposition, description, peinture, etc. La caractérisation du substantif « représentation » par l'épithète « langagière » permet d'observer que la notion de « représentations langagières » est un phénomène linguistique qui fait apparaître, exposer une langue à travers une autre. On en déduit que le phénomène implique une situation diglossique qui affiche en filigrane une langue lorsqu'une autre est pratiquée. Il s'observe entre le français et l'anglais, entre le français et certaines langues africaines, etc. Raphaël Yébou écrit, au sujet des représentations langagières, qu'elles « *sont des mots ou des constructions dont la structure révèle une reproduction des langues nationales par le truchement de plusieurs outils stylistiques ou rhétoriques pour une expressivité de la langue d'écriture, la langue française.* »⁴²

En d'autres mots, la représentation langagière est une traduction littérale des langues nationales, remodelée dans une perspective de recherche d'esthétique. En ce

⁴¹ Ibidem, p. 94.

⁴² Raphaël YEBOU, « Constructions syntaxiques et représentations langagières » in *Repères pour comprendre la littérature béninoise*, Cotonou, CAAREC Editions, 2008, p. 113.

sens, la représentation signifie « *reproduction, image, symbole, évocation, suggestion, illustration, interprétation, allégorie, tableau, reflet, esthétique.* »⁴³ A partir de ces définitions, on note que le vocable naît de l'élaboration du mélange, du métissage, de la fusion, de la rencontre de plusieurs langues, cultures, civilisations. Son occurrence, dans l'œuvre littéraire, fait éprouver le dépaysement, la stupéfaction, la surprise chez le lecteur qui ne pratique pas toutes les langues mises en œuvre par le créateur, l'écrivain.

Par ailleurs, la définition de la représentation langagière annonce celle qui s'applique à l'expression "calques stylistiques". En effet, les calques sont « *des emprunts sémantiques beaucoup plus souterrains, et passent parfaitement inaperçus sauf pour ceux qui connaissent vraiment les deux langues concernées* ». ⁴⁴ Plus récemment, Raphaël Yébou propose également une vue édifiante sur la notion. Pour lui, « *tous les calques stylistiques sont des traductions littérales, qui dépendent des choix lexicaux et syntaxiques des auteurs.* »⁴⁵ Autrement dit, le calque est la traduction littérale, authentique d'une langue à une autre.

En définitive, la pratique des représentations langagières ou des calques stylistiques peut poser des problèmes d'ordre identitaire au même titre que l'onomastique.

5-L'onomastique

L'onomastique apparaît comme un vocable générique qui comporte les anthroponymes (noms propres), les toponymes (noms propres désignant des espaces) et les chrononymes (temps). Dans un article consacré à la notion, Julien Greimas et Joseph Courtès écrivent :

« *Du point de vue de l'organisation interne du discours, on peut considérer l'onomastique-avec ses anthroponymes, ses toponymes et ses chrononymes- comme*

⁴³Raphaël YEBOU, *Les particularités lexicales et morphosyntaxiques chez trois romanciers béninois : Paul Hazoumé, Olympe Bhêly-Quenum et Florent Couao-Zotti*, Thèse de doctorat unique de Grammaire et Stylistique françaises, inédite, FLASH, UAC, 2008, p. 289.

⁴⁴Henriette WALTER, *L'aventure des mots français venus d'ailleurs*, Paris, Laffont, 1997, p. 256.

⁴⁵Raphaël YEBOU, *Les particularités lexicales et morphosyntaxiques chez trois romanciers béninois : Paul Hazoumé, Olympe Bhêly-Quenum et Florent Couao-Zotti*, Thèse de doctorat unique de Grammaire et Stylistique françaises, inédite, FLASH, UAC, 2008, op., cit, p. 291.

une des sous-composantes de la figure censée conférer au texte le degré souhaitable de la reproduction du réel, la composante onomastique permet un ancrage historique visant à constituer le simulacre d'un référent externe et à produire l'effet de sens "réalité". »⁴⁶

Dans le cadre de la réalisation de ce travail de recherche, il faut signaler que l'onomastique s'ajoute aux autres phénomènes linguistiques (la diglossie, le bilinguisme, le plurilinguisme...) pour l'expression identitaire.

Tout compte fait, le chapitre a abordé le cadrage du corpus d'étude. Il a aussi précisé certaines pièces centrales de la recherche scientifique : la problématique, les hypothèses et les objectifs de la réflexion avant d'exposer, autant que possible, le contenu du vocable « interférences linguistiques ». Dans le chapitre qui suit, nous abordons le point de la recherche sur le problème posé.

⁴⁶Julien GREIMAS, Joseph COURTES, cités par Albert GANDONOU, op.cit., p. 38.

**CHAPITRE DEUXIEME : LE POINT DE LA RECHERCHE
SUR LE PROBLEME POSE**

Plusieurs réflexions sont menées sur la question des interférences linguistiques et dont les fruits sont édifiants. Certains sont des ouvrages scientifiques, d'autres, des articles. Nous commençons à exposer le contenu des grands volumes, c'est-à-dire les ouvrages avant de présenter les articles. Cette étape de la recherche nous permet de dégager les résultats indispensables à la réalisation de notre étude.

La revue de littérature

Elle prend en compte quatre ouvrages critiques et cinq articles scientifiques qui traitent des interférences linguistiques. Pour une meilleure présentation de cette revue, nous nous intéressons d'abord aux ouvrages.

1-Les ouvrages critiques

Nous exposons ici les contenus de quatre études critiques qui abordent le vocable d'interférences linguistiques, pour en faire un bon usage.

Dans son ouvrage intitulé *Le style et ses techniques*⁴⁷, Marcel Cressot aborde, en 1947, la notion d'emprunt. L'auteur s'intéresse aux phénomènes d'emprunt lexical qui, selon lui, a la qualité de conférer au texte ou à l'œuvre « *une note hétérogène, un choc expressif* »⁴⁸ et crée « *un effet de dépaysement* »⁴⁹ chez le lecteur.

Marcel Cressot précise que les emprunts dépaysent le lecteur et créent un choc expressif. Notre travail de recherche s'inscrit dans une logique analogue, en montrant que les emprunts aux langues nationales participent de l'expressivité de l'écriture romanesque. Il s'attache également à révéler que le dépaysement s'obtient grâce aux emprunts à certaines langues nationales du Bénin et du Cameroun.

Catherine Fromilhague et Anne Sancier publient, en 1991, un ouvrage sous le titre *Introduction à l'analyse stylistique*.⁵⁰ Cet ouvrage précise les niveaux d'intervention de l'analyse stylistique sur l'acte langagier. Pour ces auteurs, les emprunts sont

⁴⁷ Marcel CRESSOT, *Le style et ses techniques*, Paris, Presses Universitaires de France, 1947, 350 p.

⁴⁸ Idem, p. 84.

⁴⁹ Ibidem, p. 84.

⁵⁰ Catherine FROMILHAGUE et Anne SANCIER, *Introduction à l'analyse stylistique*, Paris, Bordas, 1991, p. 262.

considérés comme « *des écarts par rapport à une norme littéraire [...]* »⁵¹, qui portent l'intérêt de marquer l'écriture de couleur locale et la chargent de connotations affectives.

Voici des résultats qui intéressent l'étude : ancrage de l'œuvre dans le terroir témoin de sa production, charge connotative des emprunts. Ces perspectives nous amènent à approcher méthodiquement *Les tresseurs de corde* et *Temps de chien* pour y analyser les mécanismes par lesquels les romanciers réalisent le projet d'authentification de l'œuvre littéraire.

En 1997, Henriette Walter publie, aux Editions Robert Laffont à Paris, un ouvrage intitulé *L'aventure des mots français venus d'ailleurs*⁵² qui fait l'historique de la langue française.

L'ouvrage révèle que plusieurs langues ont prêté des mots au français. Parmi celles-ci, figurent le latin, l'anglais, l'italien, le grec classique, le germanique ancien, les dialectes gallo-romans, l'arabe, l'allemand, les langues celtiques, l'espagnol, le portugais, le créole, l'hébreu, le turc, le néerlandais, le persan, le sanskrit, les langues amérindiennes, les langues d'Asie, les langues chamito-sémitiques, les langues slaves et baltes. Dans la même logique, Henriette Walter s'intéresse aux mots français venus des pays aussi nombreux que l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la Polynésie, le Japon, la Chine, le Burkina-Faso, le Burundi, le Congo, le Mali, le Niger, le Rwanda, le Gabon et le Bénin qui ont alimenté le lexique français. L'auteur affirme, en outre, que les moments des foires sont des occasions favorables aux conversations qui enrichissent la langue de Molière sur le plan lexicologique. Pour finir, elle souligne l'intérêt des emprunts qui sont des signes d'ouverture et d'enrichissement de la réserve lexicale. Après avoir indiqué l'itinéraire des nombreux mots étrangers qui ont fait leur entrée dans le dictionnaire français, Henriette Walter les a regroupés en quatre grandes catégories. Selon la typologie esquissée, « *le premier groupe, qui est aussi facile à identifier, correspond au passage total d'un mot d'une langue à une autre, sous ses deux aspects : à la fois sa forme phonique ou graphique, plus ou moins bien adaptée*

⁵¹Catherine FROMILHAGUE et Anne SANCIER, op., cit, p. 96.

⁵² Henriette WALTER, op., cit, 472 p.

au français, et sa signification. »⁵³ A ce niveau, l'auteur fait remarquer « *qu'en passant d'une langue dans une autre les mots ne gardent pas toujours les mêmes extensions de sens.* »⁵⁴ Le deuxième type d'emprunt se reconnaît à la forme dérivée du signe linguistique. Le troisième, quant à lui, porte sur l'extension de sens. Le quatrième type d'emprunt concerne les traductions et calques. Ici, Walter établit une équivalence entre les deux notions avant de proposer une nuance entre les vrais calques et les simples traductions. Elle présente les calques comme des emprunts plus difficiles à identifier, sauf si on connaît réellement les langues concernées.

Il est loisible de le constater, Henriette Walter affirme que les mots empruntés ne conservent pas toujours le même pouvoir évocateur, même s'ils facilitent l'enrichissement de la langue de Molière. Indirectement, l'acte d'emprunt d'un mot à une langue et son emploi tel quel dans une autre répond à un souci de conservation de sens, d'expression de l'idée exacte. En plus de ces aspects, notre étude s'attache à démontrer que les emprunts aux langues nationales, en Afrique, lors de la pratique scripturale du français comme langue générale, sont guidés par le projet d'expression identitaire ou de manifestation régionaliste.

En dehors de ces auteurs, Albert Gandonou a écrit une thèse dont la version revue et publiée est présentée sous le titre *Le roman ouest-africain de langue française : étude de langue et de style*⁵⁵. L'œuvre présente la langue et le style de l'écriture chez trois romanciers de l'Afrique de l'ouest-francophone : Paul Hazoumé (*Doguimi*)⁵⁶, Sembène Ousmane (*Le Docker noir*)⁵⁷ et Ahmadou Kourouma (*Les soleils des indépendances*)⁵⁸.

Albert Gandonou prouve que les écrivains concernés pratiquent le français irrégulier, en faisant des emprunts aux langues africaines lors de la production des

⁵³Henriette WALTER, op.,cit, p.253.

⁵⁴Idem, p. 254.

⁵⁵Albert GANDONOU, *Le roman ouest-africain de langue française : étude de langue et de style*, Paris, Editions KARTHALA, 2002, 357 p.

⁵⁶Paul HAZOUME, op., cit, 510 p.

⁵⁷Ousmane SEMBENE, *Le Docker noir*, Paris, Nouvelles Editions Debresse, 1956, rééd. Paris, Présence Africaine, 1973.

⁵⁸Ahmadou KOUROUMA, *Les soleils des indépendances*, Montréal, Presses de l'Université, 1968 ; rééd. Paris, Seuil, 1970, 208 p.

œuvres attendues en français standard. Pour lui, Paul Hazoumé, Sembène Ousmane et Ahmadou Kourouma pratiquent respectivement le fon, le wolof et le malinké dans leurs romans, en recourant, entre autres, à l'onomastique qui est un marqueur d'africanité. Plus loin, Albert Gandonou conclut qu'il n'y a pas de roman africain sans xénisme⁵⁹ africain avant d'aborder la notion d'exotisme. Il présente, en outre, les calques stylistiques comme porteuses de valeurs connotatives décelables pour accéder à l'intelligibilité du discours. Puis Gandonou examine l'écriture de Kourouma et y relève des particularités lexicales qui indiquent les glissements ou extensions de sens de mots déjà existants en français.

En définitive, on retient que l'ouvrage de Gandonou a déjà affirmé que le roman ouest-africain africain porte les marques de l'identité culturelle de son auteur. Autrement dit, grâce aux langues pratiquées dans *Doguimi*, *Le Docker noir* et *Les soleils des indépendances*, on sait que Paul Hazoumé, Sembène Ousmane et Ahmadou Kourouma sont respectivement béninois (il pratique le fon), sénégalais (il est wolof) et ivoirien (il est malinké). Nous empruntons à Gandonou la démarche adoptée pour réaliser cette interprétation qui nous intéresse beaucoup. Elle nous permet de démontrer que Jean Pliya et Patrice Nganang confèrent de l'authenticité à leur écriture qui pose des problèmes d'ordre identitaire.

Comme on le voit, ces auteurs ont mené des réflexions qui intéressent notre étude. En dehors des ouvrages critiques, certains articles ont été produits, qui méritent aussi notre attention.

2-Les articles scientifiques

A ce niveau, nous présentons cinq articles scientifiques dont les contenus intéressent notre sujet, comme nous l'avons précédemment annoncé.

Dans les textes rassemblés et présentés par Robert Mane et Adrien Huannou, un article intitulé « La langue de Paul Hazoumé dans *Doguicimi* » se penche sur le style de l'écrivain béninois. Adrien Huannou part de l'idée que Paul Hazoumé respecte

⁵⁹ Albert GANDONOU, op., cit, p. 357. Il emploie indifféremment les termes « emprunt » et « xénisme » et place sur les mêmes pieds alors que les deux phénomènes linguistiques ne renvoient pas au même référent, comme nous l'avons dit plus tôt.

scrupuleusement les règles liées à la syntaxe et à la morphologie françaises. En marge de ce respect, l'article montre que, sous la plume de Paul Hazoumé, « *la langue française était un édifice imparfait et qu'elle était incapable d'exprimer toutes les nuances de la pensée.* »⁶⁰ Pour combler cette lacune, le romancier béninois pratique un style qui « *contribue éminemment à créer la couleur locale* »⁶¹ et exploite des éléments puisés de la littérature orale africaine. Grâce à ce recours, le français est recréé, le texte est rendu un peu plus obscur, hermétique, amphigourique pour le lecteur qui ne pratique pas les langues concernées.

L'étude d'Adrien Huannou présente l'intérêt selon lequel la langue française, chez Paul Hazoumé, porte le sceau de la couleur locale de l'écrivain. Par ailleurs, les emprunts à la littérature orale africaine (plus précisément béninoise) participent à la récréation et à l'enrichissement du stock lexical français. L'étude en perspective montre, à la suite de Huannou, que les romanciers Jean Pliya et Patrice Nganang impriment leurs cultures à leurs productions littéraires.

En 1994, Pierre Médéhouègnon écrit un article intitulé « *Ecriture et interférences culturelles dans le théâtre de Jean Pliya* »⁶². L'article rappelle les talents d'auteur tragique et comique de l'écrivain concerné puis montre un lien thématique ainsi que des convergences au plan scriptural entre *Kondo le requin* et *La secrétaire particulière* de Jean Pliya avant de révéler les interférences culturelles observées dans les deux pièces théâtrales. Pour Pierre Médéhouègnon, Jean Pliya adopte un mode d'écriture « *dualiste orienté vers les grandes références du genre classique et vers les aspects militants de la littérature négro-africaine moderne, [...] surtout révélateur des interférences culturelles [...]* »⁶³ Cette affirmation est justifiée par le fait que Jean Pliya recourt à une écriture classique du genre théâtral qui le rapproche de Pierre Corneille et de Molière pour construire « *une pièce austère, rythmée par les notes*

⁶⁰ Adrien HUANNOU, « La langue de Paul Hazoumé dans *Dogucimi* », in *Dogucimi* (Essais rassemblés et présentés par Robert MANE et Adrien HUANNOU), Paris, L'Harmattan, 1987, p. 137.

⁶¹ Idem, p. 139.

⁶² Pierre MEDEHOUEGNON, « *Ecriture et interférences culturelles dans le théâtre de Jean Pliya* », in *Mélanges Jean Pliya* (Textes présentés par Adrien HUANNOU), Cotonou, Les Editions du Flamboyant, 1994, pp. 17-32.

⁶³ Idem, p. 31.

graves du gong et des tambours hiératiques, et colorée par les décors pittoresques des palais royaux de Kanan et d'Abomey.»⁶⁴

A la suite des réflexions menées par Pierre Médéhouègnon, l'étude en cours montre que la pratique du multilinguisme chez Jean Pliya et Patrice Nganang est à l'origine des interférences culturelles observées dans *Les tresseurs de corde* et *Temps de chien*, étant donné que la langue est un vecteur de culture.

En 1994 encore, Ascension Bogniaho élabore un article intitulé « Conte oral, conte écrit : dilemme ou jeu d'un écrivain ? »⁶⁵ L'auteur y présente le recueil, *La fille têtue*, qui comporte plusieurs contes traditionnels puisés des milieux aja, mina, gun, maxi, yoruba, nago, etc. En examinant les anthroponymes employés dans l'œuvre concernée, Ascension Bogniaho soutient ce qui suit :

« Le nom est en Afrique une réalité ethnolinguistique pourvu d'une signification dense. Attribué par les géniteurs, l'oracle ou un vodun, il exprime un vécu, un programme, une philosophie ; il indique le jour ou le rang de la naissance ; le nom marque le porteur, reflète sa personnalité. »⁶⁶

Dans une perspective quasi-similaire, notre étude révèle que l'emploi des anthroponymes béninois et camerounais, respectivement dans *Les tresseurs de corde* et *Temps de chien*, est mu par le besoin conscient ou inconscient des romanciers de renvoyer le lecteur à leurs milieux socioculturels et présente des tendances à l'expression identitaire.

En 2008, Raphaël Yébou publie un article intitulé « Constructions syntaxiques et représentations langagières chez Paul Hazoumé »⁶⁷, dans un ouvrage collectif présenté par Adrien Huannou sous le titre de *Repères pour comprendre la littérature béninoise*. L'auteur de l'article trouve que *Dogucimi* de Paul Hazoumé associe respect des normes grammaticales et subversions de la langue française sur la base des ressources

⁶⁴ Pierre MEDEHOUÈGNON, op., cit, p. 30.

⁶⁵ Ascension BOGNIAHO, « Conte oral, conte écrit : dilemme ou jeu d'un écrivain ? », in *Mélanges Jean Pliya* (Textes présentés par Adrien HUANNOU), Cotonou, Les Editions du Flamboyant, 1994, pp. 77-93.

⁶⁶ Idem, pp. 82-83.

⁶⁷ Raphaël YÉBOU, « Constructions syntaxiques et représentations langagières » in *Repères pour comprendre la littérature béninoise*, Cotonou, CAAREC Editions, 2008, op., cit, 139 p.

fournies par l'une des langues nationales du Bénin, le fon. L'étude a révélé que les représentations langagières sont chargées de valeurs connotatives obtenues au moyen de l'usage des figures de sens. En conséquence, on observe des interférences culturelles qui réunissent authenticité de l'œuvre et rénovation du langage littéraire puis valorisation des ressources stylistiques des langues nationales.

Notre travail de recherche bénéficie de cette interprétation de Raphaël Yébou, et montre que le fon, le mina, etc. sont à l'honneur dans *Les tresseurs de corde* et le bamiléké, l'ewondo...dans *Temps de chien*.

Dans un ouvrage collectif, M'bouh Seta Diagana publie un article intitulé « La langue française, vue par les écrivains mauritaniens »⁶⁸ qui expose le rapport des écrivains de la Mauritanie à la langue française. L'auteur part du fait que plusieurs écrivains dudit pays vouent un respect remarquable à la langue française avant de préciser que l'écrivain Harouna-Rachid Ly se soucie peu du français standard, en recourant aux traductions littérales, en utilisant des expressions contenues dans le langage officiel mauritanien. Ce faisant, Ly donne « à la langue de Molière une saveur bien particulière. »⁶⁹ Notre étude prend également en compte cet aspect de la réflexion de M'bouh Seta Diagana, et atteste que, de plus en plus, les écrivains négro-africains donnent une saveur particulière à la langue française, par plusieurs procédés linguistiques.

Raphaël Yébou réalise une autre étude, « Langue et lexique dans le roman béninois : les emprunts aux langues nationales »⁷⁰, qui traite du phénomène d'emprunt et xénismes lexicaux. Il soutient que l'occurrence des particularités lexicales dans les romans de Paul Hazoumé, Olympe Bhêly-Quenum et Florent Coua-Zotti est portée par la recherche de précision lexicale et contribue, par le même fait, à l'enrichissement du lexique français. En progressant dans ses analyses, Raphaël Yébou stipule, plus

⁶⁸ M'bouh Seta DIAGANA, « La langue française, vue par les écrivains mauritaniens » in *Présence africaine en Europe et au-delà* (sous la direction de Kathleen GYSSELS et Bénédicte LEDENT), Paris, L'Harmattan, 2010, pp. 143-151.

⁶⁹ Idem, p. 143.

⁷⁰ Raphaël YÉBOU, « Langue et lexique dans le roman béninois : les emprunts aux langues nationales », in *Présence africaine en Europe et au-delà*(sous la direction de Kathleen GYSSELS et Bénédicte LEDENT), Paris, L'Harmattan, 2010, op.cit., pp. 153-172.

loin, que le calque a deux propriétés : valorisation des langues nationales et renouvellement de l'écriture.

En 2011, le même auteur a produit, dans un autre ouvrage collectif, *Littérature africaine : langues et écriture*⁷¹, un article intitulé « Créativité, représentations langagières et identité culturelle dans le roman béninois ». L'auteur y définit et indique le procédé de créativité langagière qui expose la volonté des romanciers béninois « *d'exploiter au mieux les emprunts aux langues locales dans une perspective de recherche élevée d'expressivité.* »⁷² Plus loin, il révèle, au bout de plusieurs analyses fort intéressantes, que les représentations langagières sont perçues comme des moyens d'expression identitaire dans le roman béninois.

Ces deux dernières études stylistiques apportent de l'eau à notre moulin, quant aux valeurs attachées, aux emprunts, aux représentations langagières. Celles-ci présentent un double intérêt que nous avons déjà identifié plus tôt : l'expressivité de l'écriture et l'expression identitaire des romanciers.

Une lecture croisée des articles permet d'observer ce qui suit. Adrien Huannou parle d'ancrage de l'œuvre dans le milieu témoin de sa production pour faire couleur locale et contribue, par le même procédé, à la création, c'est-à-dire à la reconstruction et l'enrichissement du lexique français déjà disponible. Pierre Médéhouègnon observe, dans les pièces étudiées, une écriture qui associe respect du théâtre classique et habitudes béninoises pour créer des interférences culturelles. Quant à Ascension Bogniaho, il a analysé un recueil de contes qui choisit des espaces du centre et du Sud-Bénin pour construire des textes comportant des personnages aux noms ethnolinguistiques, qui renvoient le lecteur au milieu socio-culturel et linguistique de l'écrivain. M'bouh Seta Diagana, lui, révèle que le recours aux traductions littérales, au langage populaire mauritanien confère du régionalisme à l'œuvre littéraire. Chez Raphaël Yébou, les résultats sont complétés, nuancés sur la question du phénomène d'emprunt et s'accordent avec ceux d'Adrien Huannou. Il pense que, par le biais des

⁷¹ Raphaël YEBOU, « Créativité, représentations langagières et identité culturelle dans le roman béninois » in *Littérature africaine : langues et écriture* (textes réunis et présentés par Apey Esobe LETE et Mahougnon KAKPO), op. cit., 347 p.

⁷² Idem, p. 254.

emprunts, les romanciers béninois (dont il a étudié les œuvres) produisent des textes authentiques qui rénovent le langage littéraire et renouvellent la langue de Voltaire. Dans le même esprit, le phénomène d'emprunt facilite la précision lexicale, faute de termes appropriés disponibles dans le français de référence, et participe de l'expressivité de l'écriture. Puisque certaines langues nationales du Bénin sont sollicitées (pour des raisons bien fondées) dans le discours attendu en français standard, elles sont donc honorées, valorisées, et posent des problèmes d'ordre identitaire.

Voilà les articles qui intéressent notre travail de recherche. Celui-ci se propose de faire une exploitation optimale des études critiques pour donner une assise scientifique à la présente réflexion qui prend appui sur les pilotes méthodologiques décrits dans le chapitre suivant.

CHAPITRE TROISIEME : LA METHODOLOGIE

Nous décrivons ici les méthodes d'analyse auxquelles nous devons recourir tout au long de l'étude pour lui conférer une valeur scientifique. Pour y arriver, nous présentons, de manière successive, la sociocritique, le biographisme, la sociolinguistique et l'analyse stylistique.

1- La sociocritique

De manière générale, l'œuvre littéraire se présente comme le reflet de la société. Cela suppose que rien ne naît ex nihilo, c'est-à-dire que le texte littéraire, comme essence, n'existe pas. Louis de Bonald obéit à ce champ de vision en lançant, en 1806, une formule qui révèle également le rapport entre littérature et société dans un article de *Mercure de France* : « *La littérature est l'expression de la société.* »⁷³ En fait, si nous validons l'idée que la société influence la littérature, l'œuvre qu'elle a vu naître, il est alors possible d'admettre, sans trop tarder, que Bonald se livre à une lecture sociocritique de la production littéraire, puisque l'œuvre s'inspire des faits de la vie sociale, de l'histoire qu'elle reproduit. Ainsi la sociocritique se présente comme une critique de la vie sociale telle qu'elle est décrite dans l'univers livresque. Son but est de dégager la socialité des textes, c'est-à-dire qu'elle expose et examine la part d'histoire réelle de la société qui se trouve dans l'œuvre puis l'apprécie, la critique, l'amende. Opportunément, Claude Duchet écrit : « *la sociocritique est une approche du fait littéraire qui s'attarde à l'univers social présent dans le texte.* »⁷⁴ C'est donc, en somme, un dispositif qui permet de faire le procès de la société reproduite par le texte et non pas seulement reflétée par lui.

Dans l'étude en cours, la sociocritique aide à montrer que Jean Pliya et Patrice Nganang ont fait de la satire politique, en s'inspirant des événements du Bénin et du Cameroun, pays indispensables à l'identification des milieux socioculturels des deux écrivains. Bien que la méthode présente un tel intérêt, elle est inapte à examiner le recours aux interférences linguistiques à partir de la vie des deux écrivains. A cause de cette faiblesse, nous sollicitons le biographisme.

⁷³ Louis de Bonald, cité par Daniel Bergez, et alii, *Méthodes critiques pour l'analyse littéraire*, Paris, Nathan, 2002, pp. 156-157.

⁷⁴ Wikipédia, consulté le 29/04/18 à 11 heures 20 minutes.

2- Le biographisme

Le biographisme de Sainte-Beuve est une approche du texte littéraire qui permet d'analyser les faits de la vie réelle de l'écrivain contenus dans sa production artistique. Il prend appui sur le fait que l'œuvre littéraire serait avant tout le reflet de la vie de son auteur, de l'écrivain et pourrait, en conséquence, s'expliquer par elle. Selon le père de la méthode, la personnalité et les vécus existentiels de l'écrivain apparaissent consciemment ou inconsciemment dans sa production. L'affirmation qui suit résume bien le point de vue : « la présence de l'auteur, son organisation tout entière s'engage et s'accuse elle-même jusque dans ses œuvres ; il ne les écrit pas seulement avec sa pure pensée, mais avec son sang et ses muscles. La physiologie et l'hygiène d'un écrivain sont devenues un des chapitres indispensables dans l'analyse qu'on fait de son talent. »

Dans l'étude en cours, nous sollicitons le biographisme pour montrer que le temps que Jean Pliya a passé au Nord du Bénin (puisqu'il est né à Djougou et y a vécu un moment) est partiellement déterminant de l'emploi de l'onomastique dans *Les tresseurs de corde*. La même méthode est sollicitée pour révéler que la double nationalité de Patrice Nganang (il est à la fois camerounais et américain) est à l'origine de l'emploi du multilinguisme dans *Temps de chien*. Mais cette approche théorique n'a pas la propriété de révéler le rapport que la société entretient à la langue. Pour cette raison, il semble convenable de convoquer la sociolinguistique.

3- La sociolinguistique

La sociolinguistique est une branche relativement récente de la linguistique qui traite des relations entre langage, culture et société puis s'intéresse aux variations linguistiques dans une même langue. On peut mieux établir l'étroitesse du lien des trois entités : la langue est un vecteur efficace de culture et la culture appartient à une société, à un peuple. Cependant, dans son acception la plus courante, la sociolinguistique s'intéresse aux deux entités (langage et société) et les pose comme inséparables lorsqu'on est guidé par le projet de connaître la culture, l'esprit d'une société à partir du langage. C'est à juste titre qu'André Martin écrit ce qui suit : la sociolinguistique considère « la langue comme un fait social révélateur des valeurs

dont sont empreints les groupes sociaux des locuteurs qui l'emploient. »⁷⁵ William Labov, fondateur de la méthode, définit le vocable comme « une linguistique qui prend en compte l'hétérogénéité de la langue. »⁷⁶ Pour Labov, en effet, le langage est un « indice sensible de maint processus social »⁷⁷, « il est une matière relativement facile à étudier et qui permet de tirer des conclusions sur la structure de la société. »⁷⁸ En dehors de cet auteur, le groupe « néo-humboldtien » se manifeste et présente l'intérêt de rassembler des chercheurs comme Weisgerber, Trier, Porzig, etc. qui font du langage un objet d'étude pour accéder à la structure sociale. Selon leur point de vue, cité par Oswald Ducrot et Tzvetan Todorov, « l'étude de chaque langue doit permettre de connaître l'esprit de la nation »⁷⁹, de la culture, de la société, du peuple. En fait, la sociolinguistique s'intéresse également aux phénomènes de bilinguisme et de diglossie, à la manière spécifique dont l'individu, la région et la société pratiquent une même langue.⁸⁰

Puisqu'elle est une approche qui appréhende l'ensemble de l'activité langagière en corrélation avec les sociétés, la sociolinguistique peut nous aider à révéler que les langues pratiquées par les écrivains sont des données au moyen desquelles il est possible de connaître la structure interne de la société, d'en connaître le fonctionnement, la culture et le mode d'organisation de la vie sociale.

Grâce à la méthode, l'étude atteste que le recours aux langues nationales repose sur le projet d'ancrer les œuvres littéraires dans les milieux socioculturels des romanciers. Cependant, la sociolinguistique paraît peu apte à l'interprétation du texte littéraire : il est utile de recourir à l'analyse stylistique.

⁷⁵ Adré MARTIN, « L'aménagement linguistique et la langue comme objet social » in *Langues et sociétés*, Bibliothèque nationale du Québec, 1994, p. 187.

⁷⁶ Oswald DUCROT, Jean-Marie SCHAEFFER, op., cit, p. 143.

⁷⁷ William LABOV, cite par Oswald DUCROT, Tzvetan TODOROV, op., cit, p. 84.

⁷⁸ Idem, p. 85.

⁷⁹ Ibidem, p. 85.

⁸⁰ Ces faits sont respectivement appelés idiolecte, dialecte et sociolecte. L'étude des sociolectes intéresse la sociolinguistique.

4- L'analyse stylistique

Dans le but d'éviter l'anachronisme, nous allons présenter la méthode stylistique en partant du point de vue de Charles Bally, car sa réflexion fut fondatrice de la discipline. Héritière directe de la rhétorique, la stylistique de Charles Bally s'inscrit en opposition à toute visée normative : elle se veut descriptive et s'occupe de l'expression des sentiments dans la communication orale ou à travers la parole qui, selon lui, constitue l'objet même de l'analyse stylistique. En d'autres termes, l'analyse stylistique intervient dans les énoncés qui portent l'expression de l'affectivité dans le langage, les marques axiologiques, de la subjectivité dans le langage. Selon l'idée du théoricien, cité par Claire Stolz,

*« la stylistique étudie les moyens d'expression dont dispose une langue, les procédés généraux employés par elle pour rendre par la parole les phénomènes du monde extérieur aussi bien que les idées, les sentiments et en général tous les mouvements de notre vie intérieure. »*⁸¹

En conséquence, Bally exclut les écrivains et les œuvres littéraires du champ stylistique. Malheureusement, cet acte semble gauchir l'analyse ou la réduire plutôt à une dimension insuffisante. Après ce pionnier, Jules Marouzeau et Marcel Cressot poussent la réflexion au-delà des limites de leur prédécesseur. Chez eux, la stylistique couvre un champ plus large, et intéresse l'œuvre littéraire :

*« Pour nous, l'œuvre littéraire n'est pas autre chose qu'une communication, et toute l'esthétique qu'y fait rentrer l'écrivain n'est en définitive qu'un moyen de gagner plus sûrement l'adhésion du lecteur [...] Nous dirons même que l'œuvre littéraire est par excellence le domaine de la stylistique précisément parce que le choix y est plus volontaire et plus conscient. »*⁸²

Plus simplement, *« l'œuvre littéraire, au même titre que toute autre communication, fournira [...] à la stylistique les matériaux dont elle a besoin pour ses*

⁸¹ Claire STOLZ, *Initiation à la stylistique*, Paris, Editions Ellipses, 2006, p. 8.

⁸² Marcel CRESSOT, op., cit, p.11.

enquêtes : matériaux commodes puisqu'on se les procure aisément, et de qualité parce qu'ils portent sur des faits volontaires et conscients. »⁸³

La stylistique moderne de Léo Spitzer s'édifie, et précise ce qui intéresse la discipline. Pour lui, « *ce qui distingue le fait stylistique est plutôt son mode d'existence dans le texte : il frappe le lecteur (le critique) d'une manière ou d'une autre, soit parce qu'il est trop fréquent, soit parce qu'il est injustifié dans son contexte, soit parce qu'il est démesurément accentué, etc.* »⁸⁴

On l'aura certainement pressenti dans les lignes qui précèdent, la stylistique s'intéresse fondamentalement au discours littéraire. Elle privilégie la fonction poétique du langage et permet de scruter le texte, de révéler et de justifier les mises en œuvre idiosyncrasiques d'un écrivain. Jean Mazaleyrat et Georges Molinié vont adopter la même position en affirmant ce qui suit : « *l'objet de la stylistique est l'étude des faits de langage en fonction poétique, autrement dit des déterminations linguistiques de littérarité.* »⁸⁵ Ce point de vue s'accorde bien avec celui de Frédéric Calas et Dominique-Rita Charbonneau : « *l'analyse stylistique est l'examen des procédés linguistiques mis en œuvre par un écrivain non seulement à des fins communicatives, mais encore en vue de produire un effet esthétique.* »⁸⁶ Sur la même question, Raphaël Yébou inscrit son intervention dans une perspective similaire et donne une spécification exploitable à propos de la notion de littérarité.

Pour lui, « *les déterminations linguistiques de la littérarité recherchées dans les œuvres de fiction correspondent aux choix esthétiques faits par les créateurs, qui révèlent des caractères différentiels avec les emplois courants et une intention complémentaire [de recherche] d'expressivité.* »⁸⁷

⁸³ Idem, p. 12.

⁸⁴ Léo SPITZER, paraphrasé par Oswald DUCROT, Tzvetan TODOROV, *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Editions du Seuil, 1972, p. 102.

⁸⁵ Jean MAZALEYRAT et Georges MOLINIE, cités par Raphaël YEBOU, op., cit., « Créativité, représentations langagières et identité culturelle dans le roman béninois » in *Littérature africaine : langues et écriture* (textes réunis et présentés par Apey Esobe LETE et Mahougnon KAKPO), p. 255.

⁸⁶ Frédéric CALAS et Dominique-Rita CHARBONNEAU, *Méthode du commentaire stylistique*, Paris : Nathan/HER, 2000, p.1.

⁸⁷ Raphaël YEBOU, op., cit., « Créativité, représentations langagières et identité culturelle dans le roman béninois » in *Littérature africaine : langues et écriture* (textes réunis et présentés par Apey Esobe LETE et Mahougnon KAKPO), p. 255.

Il est clair que la stylistique est orientée vers l'analyse du texte littéraire⁸⁸ pour y découvrir son mode d'élaboration et les raisons qui sous-tendent les choix opérés par l'écrivain. De ce fait, elle apparaît comme une discipline majeure de l'étude des faits langagiers et examine les usages⁸⁹ qui affichent un projet de recherche d'expressivité.

En ce sens, l'analyse stylistique nous permet de scruter les représentations langagières qui révèlent l'expressivité de l'écriture. Pendant l'interprétation stylistique, nous verrons que ce qui fait l'intérêt de ces emplois, « *c'est qu'ils auraient pu ne pas être utilisés.* »⁹⁰ Ils prouvent, par leur occurrence, la volonté de Jean Pliya et Patrice Nganang de marquer leur écriture d'une recherche d'expressivité, d'esthétique. En marge de cela, la méthode nous aide également à montrer que les emprunts aux langues africaines contribuent à l'enrichissement du stock lexical français et facilite, par le même procédé, la précision sémantique.

En fin de compte, ce chapitre a présenté les méthodes auxquelles les analyses vont recourir pour mieux s'épanouir. Pour les reprendre très rapidement, il s'agit de la sociocritique, du biographisme, de la sociolinguistique et l'approche stylistique. Dans le chapitre qui suit, nous ébauchons le plan du travail.

⁸⁸ En tant que champ de l'analyse stylistique, le texte littéraire a la propriété de retenir l'attention du lecteur. Il est comme un spectacle vivant qui s'impose à la vue de celui qui y est confronté. C'est chez Georges Molinié que nous trouvons l'une des définitions les plus édifiantes du vocable : « *si un texte littéraire ne crée pas, n'est pas, ne constitue pas de soi un événement, matériellement retentissant et sensiblement touchant, par rapport à ceux qui y sont confrontés-lecteurs, auditeurs, spectateurs-, il est mort, nul, inexistant comme texte littéraire.* », Georges MOLINIE, *La stylistique*, Paris, Presses Universitaire de France, 1993, p.4.

⁸⁹ Ici, il s'agit des faits linguistiques courants et pathologiques, car il serait très peu habile de limiter le champ de la stylistique à l'interprétation des constructions non ordinaires. On peut étendre les analyses à des emplois réguliers. Ce point de vue est adopté et renforcé par le stylisticien Marcel Cressot. Il affirme ce qui suit : « *la stylistique ne saurait se cantonner dans l'étude de brillantes exceptions ou de stupéfiantes excentricités. L'étude des cas normaux se justifie autant et davantage que celle des cas pathologiques* », op., cit, p.14. Oswald Ducrot et Jean-Marie Schaeffer semblent donner un avis similaire à travers la phrase ci-après : « *le style d'une œuvre, loin de résider simplement dans les éléments marqués, résulte plutôt de l'interaction entre éléments non marqués et éléments marqués, ce qui signifie que les deux éléments font partie des propriétés stylistiques* », *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Editions du Seuil, 1995, pp.655-656.

⁹⁰ Jean-Michel GOUVARD, *La pragmatique : outils pour l'analyse littéraire*, Paris, Editions Armand Colin, 1998, p.26.

CHAPITRE QUATRE : LE PLAN DETAILLE ET COMMENTE

Pour construire ce chapitre, nous présentons le plan du travail qui comporte trois parties, incluant chacune deux chapitres. La première partie commence, dans son premier chapitre, par un état des lieux sur le mode de pratique de la langue française en Afrique noire francophone de 1920 à 1968. Dans le deuxième chapitre, l'étude montre comment le plurilinguisme est au service de l'expression identitaire chez Jean Pliya et Patrice Nganang. Dans la deuxième partie, nous abordons la question de l'onomastique dans le troisième chapitre et, dans le quatrième, les proverbes béninois et camerounais employés au service de l'expression identitaire. Pour finir, la troisième et dernière partie s'intéresse aux emprunts les plus délicats que sont les représentations langagières chez les deux romanciers puis les particularités de *Temps de chien*, séparément examinés dans les cinquième et sixième chapitres. Les principaux axes du plan provisoire se présentent ainsi qu'il suit.

Introduction

Première partie : Etat des lieux des « interférences linguistiques » et plurilinguisme chez Jean Pliya et Patrice Nganang

Chapitre premier : Etat des lieux des « interférences linguistiques » de 1920 à 1968 en Afrique noire d'expression française

- 1- Approches conceptuelles des « interférences linguistiques »
- 2- Manifestations des phénomènes linguistiques d'Ahmadou Mapaté Diagne à Ahmadou Kourouma

Chapitre deuxième : Le plurilinguisme au service de l'expression identitaire chez Jean Pliya et Patrice Nganang

- 1- Le plurilinguisme, moyen d'expression identitaire chez Jean Pliya
- 2- Le plurilinguisme, outil de révélation identitaire chez Patrice Nganang

Deuxième partie : Onomastique et proverbes comme moyens d'expression identitaire chez Jean Pliya et Patrice Nganang

Chapitre troisième : L'onomastique, procédé de détermination des milieux socio-culturels des écrivains

- 1- L'onomastique, outil d'expression identitaire chez Jean Pliya
- 2- L'onomastique au service de l'expression identitaire chez Patrice Nganang

Chapitre quatre : Les proverbes béninois et camerounais : marques d'identité des écrivains Jean Pliya et Patrice Nganang

- 1- Les proverbes béninois pour l'expression identitaire chez Jean Pliya
- 2- Les proverbes camerounais en vue de l'expression identitaire dans le roman de Patrice Nganang

Troisième partie : Représentations langagières dans les œuvres du corpus et particularités de *Temps de chien*

Chapitre cinq : Les représentations langagières comme moyens d'expression identitaire dans les romans béninois et camerounais

- 1- Représentations langagières comme sceau de l'expression identitaire chez Jean Pliya
- 2- Représentations langagières, facteurs d'expression identitaire chez Patrice Nganang

Chapitre six: Particularités de *Temps de chien*

- 1- Le néologisme chez Patrice Nganang
- 2- Le multilinguisme comme facteur de la double nationalité de Patrice Nganang

Conclusion

Bibliographie

Table des matières

Il est possible de le voir en filigrane, la première partie de l'étude fait l'état des lieux sur le phénomène des interférences linguistiques et aborde la pratique du plurilinguisme chez les écrivains dont nous étudions les productions. Dans le premier

chapitre, nous faisons l'état des lieux sur le mode de pratique de la langue française, en examinant le degré de recours aux phénomènes linguistiques de 1920 à 1968, en passant par Paul Hazoumé, Ousmane Sembène, Olympe Bhêly-Quenum... L'objectif du chapitre est de connaître la façon dont la langue française était pratiquée chez certains écrivains négro-africains lors de la période indiquée. Mais avant d'en arriver là, il est utile de présenter les éléments qui intègrent le champ des interférences linguistiques afin de dissiper les éventuels niveaux de confusion. Cet éclairage permet de mieux manipuler les notions de diglossie, bilinguisme, multilinguisme, onomastique, représentations langagières et de rendre les analyses plus intelligibles. Dans le deuxième chapitre, nous voyons comment la pratique du plurilinguisme est au service de l'expression identitaire chez Jean Pliya et Patrice Nganang. En effet, lorsqu'on lit attentivement *Les tresseurs de corde*, par exemple, on découvre que Jean Pliya emploie le fon, le mina, le yoruba, le Baatonnù en plus du français qui est la langue principale d'écriture. A l'observation, les langues nationales utilisées dans le roman permettent au lecteur averti de placer l'écrivain dans l'aire culturelle béninoise, puisque les langues concernées sont toutes parlées au Bénin ; elles ne sont pas toutes utilisées ailleurs. Chez Patrice Nganang, le plurilinguisme fait observer le recours au bamiléké... en dehors du français qui est principalement utilisé dans *Temps de chien*. Ces langues nationales permettent, elles aussi, de placer le romancier dans l'espace culturel camerounais.

Dans la deuxième partie, l'étude s'intéresse à l'onomastique et aux proverbes chez les deux romanciers. Le troisième chapitre se penche sur l'onomastique dans les deux œuvres. Ici, il semble utile de rappeler que ce terme réunit deux notions : anthroponyme et chronotope, qu'on peut étendre à trois, anthroponyme, chrononyme et toponyme. L'examen de la première notion, l'anthroponymie, nous amène à constater que Jean Pliya a utilisé des noms mina, baatonnù, yoruba qui permettent d'explorer le paradigme des responsabilités politiques et sociales dans son roman. Pour étudier le temps dans *Les tresseurs de corde*, nous faisons à la fois une lecture narratologique et sociocritique en vue de comprendre que le moment de l'écriture de l'œuvre correspond aux moments des faits et événements qui y sont racontés. En fait, le roman a été publié en 1987 (moment où la révolution battait son plein au Bénin),

pour fustiger le régime révolutionnaire bokélien basé sur le sectarisme, la démagogie, le favoritisme, etc. Une lecture sociocritique de cette œuvre permet au lecteur averti de savoir qu'il s'agit de la République Populaire du Bénin sous le règne de l'ex-Président défunt Mathieu Kérékou, à travers certains énoncés paraphrastiques de la période. Quand on regarde la toponymie dans le roman de Jean Pliya, on constate qu'elle renvoie à l'espace géographique du Bénin, en raison des langues qui y sont employées au Nord du pays (Prékéto tchè et Prékéto bé) puis à Dougan, capitale de la République du Bokéli. En résumé, l'association de l'anthroponymie et du chronotope nous amène à constater que *Les tresseurs de corde* est ancré dans la sphère sociale du Bénin, pays d'origine de Jean Pliya. Chez Patrice Nganang, la donnée onomastique renvoie aussi le lecteur au Cameroun. Avec l'anthroponymie, nous découvrons des noms de personnages qui nous autorisent à penser facilement que c'est le Cameroun qui est mis en cause. Chez l'auteur de *Temps de chien*, l'étude du temps révèle aussi que le temps de l'écriture de l'œuvre correspond au temps des faits et événements racontés, parce que le roman est publié en 1999 (moment de règne du Président connu depuis ce temps jusqu'à aujourd'hui) et attaque Paul Biya, expressément nommé et présenté comme personnage dans l'œuvre. Quant à la toponymie, elle se manifeste par l'emploi des lieux réels, connus de plusieurs personnes de la vie réelle, quotidienne. Tous ces éléments onomastiques permettent d'analyser le roman comme une production authentique, qui présente une écriture identitaire. Dans le quatrième chapitre, nous étudions les proverbes béninois et camerounais qui permettent de reconnaître la nationalité des deux écrivains.

Dans la troisième et dernière partie, nous interprétons les représentations langagières chez Jean Pliya et de Patrice Nganang puis la singularité de *Temps de chien*. Ainsi, le cinquième chapitre s'inscrit dans le prolongement de l'analyse des interférences linguistiques dans les œuvres du corpus. Il présente et révèle l'intérêt des emprunts les plus souterrains que sont les représentations langagières et les calques stylistiques. La réflexion montre que cette opération d'emprunts est fondée par le besoin de précision sémantique, de marquer les œuvres d'expressivité. Au-delà de ce projet, l'emploi des représentations langagières posent des problèmes d'ordre identitaire dans les deux œuvres. Dans le sixième chapitre, nous analysons les particularités linguistiques qui

fondent la dissemblance entre les œuvres du corpus sur le plan esthétique. Nous nous intéressons, pour cette raison, aux motifs qui autorisent le lecteur à considérer *Temps de chien* comme un roman singulier. Il s'agit de chercher les raisons qui sont à l'origine du recours au néologisme par Patrice Nganang, alors qu'il connaît le mot juste. Nous examinons également la particularité de l'œuvre de Nganang à travers la pratique du multilinguisme qui associe le français, l'anglais (langues d'Europe) et le bamiléké...qui sont des langues nationales de son pays.

Le plan que nous venons de proposer reste provisoire. Sur cette base, on ne peut le considérer comme achevé et fermé : il est une esquisse ouverte à l'amélioration et susceptible de modification.

CONCLUSION

En définitive, le choix du sujet permet de révéler que la pratique de la langue française, chez certains écrivains négro-africains francophones, est marquée à plusieurs niveaux, par le recours aux langues nationales qui posent des problèmes d'ordre identitaire. Par ailleurs, l'emploi des interférences linguistiques témoigne d'un souci de recherche d'expressivité, de précisions lexicale et sémantique, ce qui facilite, en même temps, l'enrichissement de la langue de Voltaire. Pour cette recherche scientifique, le corpus d'étude a pris en compte deux romans, tous parus pendant la période postcoloniale : *Les tresseurs de corde* de Jean Pliya et *Temps de chien* de Patrice Nganang.

Pour asseoir la scientificité du travail, l'étude prend appui sur une méthodologie qui comporte quatre méthodes. Il s'agit de la sociocritique, du biographisme, de la sociolinguistique et l'analyse stylistique dont l'intérêt est déjà révélé plus haut. Dans le but de proposer une étude cohérente, nous avons organisé la réflexion en quatre chapitres. Le premier a élaboré une problématique et fourni les raisons qui fondent l'étude avant d'en indiquer les objectifs et les hypothèses. En outre, nous avons présenté les phénomènes qui intègrent le champ des interférences linguistiques en insistant sur les nuances qui permettent de les utiliser plus habilement. Le deuxième chapitre, lui, a fourni une revue de littérature qui expose le contenu des œuvres et des articles ayant des rapports plus ou moins étroits avec le problème posé. Ce chapitre a également précisé les éléments utiles et indispensables que nous voulons emprunter aux auteurs dont les travaux nous ont intéressés. Dans le troisième, l'étude a décrit la méthodologie à exploiter pour faire les analyses. Cette méthodologie associe trois démarches scientifiques, comme nous venons de le dire dans les lignes qui ont précédé. Le quatrième et dernier chapitre, quant à lui, propose un plan provisoire, qui indique les étapes de la réflexion. Il est ouvert et susceptible de modification pendant l'élaboration de l'étude.

Comme on le sait, ce travail est un prélude indispensable à la réalisation de l'étude elle-même. Il donne une idée des pistes à emprunter pour aller à la thèse et reste ouvert à l'appréciation de nos formateurs qui fourniront des recommandations très utiles à son amélioration.

BIBLIOGRAPHIE

1-Corpus

- NGANANG (Patrice), *Temps de chien*, Paris, Le Serpent à Plumes, coll. « Motifs », N°172, 2001. 367 p.
- PLYA (Jean), *Les tresseurs de corde*, Paris, Hatier, 1987, 239 p.

2-Ouvrages et articles intéressant l'étude

- ALBERT(Christiane), (sous la direction de), *Francophonie et identités culturelles*, Actes du colloque de l'Université de Pau et des pays de l'Adour, Paris, KARTHALA, 1999, 338p.
- BILOA (Edmon), « Appropriation, déconstruction du français et insécurité linguistique dans la littérature africaine d'expression française », in *Synergies*, (Afrique Centrale et de l'Ouest, n°2) - 2007, pp.109-126.
- DIAGANA (M'bouh Séta), « La langue française, vue par les écrivains mauritaniens » in *Présence africaine en Europe et au-delà* (sous la direction de Kathleen GYSSELS et Bénédicte LEDENT), Paris, L'Harmattan, 2010, pp. 143-151.
- GANDONOU (Albert), *Le roman ouest-africain de langue française : étude de langue et de style*, Paris, Editions KARTHALA, 2002, 357 p.
- HUANNOU (Adrien), « La langue de Paul Hazoumé dans *Doguiçimi* », in *Doguiçimi* Textes rassemblés et présentés par MANE (Robert) et HUANNOU (Adrien), Paris, L'Harmattan, 1987, pp.135-145.
- Idem, *Mélanges Jean Pliya* (Textes présentés par Adrien HUANNOU), Cotonou, Les Editions du Flamboyant, 1994, 201p.
- YEBOU (Raphaël), *Les particularités lexicales et morphosyntaxiques chez trois romanciers béninois : Paul Hazoumé, Olympe Bhêly-Quenum et Florent Couao-Zotti*, Thèse de doctorat unique de Grammaire et Stylistique françaises, inédite, FLASH, UAC, 2008, 457p.
- Idem, « Constructions syntaxiques et représentations langagières chez Paul Hazoumé » in *Repères pour comprendre la littérature béninoise* (textes réunis et présentés par Adrien HUANNOU), Cotonou, Editions CAAREC, 2008, pp.113-134.
- Idem, « Langue et lexique dans le roman béninois : les emprunts aux langues nationales », in *Présence africaine en Europe et au-delà* (sous la direction de Kathleen GYSSELS et Bénédicte LEDENT), Paris, L'Harmattan, 2010, pp. 153-172.

- Idem, « Introduction à une lecture stylistique des poètes béninois de la jeune génération » in *Voix et voies nouvelles de la littérature béninoise* (Textes réunis et présentés par Mahougnon KAKPO), Les Editions des DIASPORAS, Cotonou, 2011, pp.129-153.
- Idem, « Créativité, représentations langagières et identité culturelle dans le roman béninois » in *Littératures africaines: langues et écritures* (textes réunis et présentés par Apey Esobe LETE et Mahougnon KAKPO), Bénin, Cotonou, les éditions des DIASPORAS, 2011, pp.249-268.

3-Ouvrages de linguistique, de grammaire et stylistique françaises

- ARRIVE (Michel), GADET (Françoise), GALMICHE (Michel), *La Grammaire d'aujourd'hui. Guide alphabétique de linguistique française*, Paris, Librairie Flammarion, 1986, 719 p.
- BAKHTINE (Mikhaïl), *Esthétique et théorie du roman*, Paris, Gallimard, 1978, 488 p.
- BERGEZ (Daniel), et alii, *Vocabulaire de l'analyse littéraire*, réédition, Paris, Armand Colin, 2005, 234 p.
- BOKO (Gabriel C.), *Grammaire fondamentale du français*, Yaoundé, CLE, 2007, 146p.
- CALAS (Frédéric), CHARBONNEAU (Dominique-Rita), *Méthode du commentaire stylistique*, Paris : Nathan/HER, 2000, 241 p.
- CALAS (Frédéric), ROSSI (Nathalie), *Questions de grammaire pour les concours*, Paris, Ellipses Editions Marketing S.A, 2001, 301 p.
- CALAS (Frédéric), *Introduction à la stylistique*, Paris, HACHETTE LIVRE, 2007, 222 p.
- CRESSOT (Marcel), *Le style et ses techniques*, Paris, Presses Universitaires de France, 1947, 350 p.
- DENIS (Delphine), SANCIER-CHATEAU (Anne), *Grammaire du français*, Paris, Librairie générale française, 1994, 545 p.

- FROMILHAGUE (Catherine), SANCIER-CHATEAU (Anne), *Introduction à l'analyse stylistique*, Paris, Bordas, 1991, 270p.
- Idem, *Analyses stylistiques : formes et genres*, Paris, Dunod, 2000, 234 p.
- GARDES-TAMINE, (Joëlle), *La Grammaire t.2*, Paris, Armand Colin Ed., 1988, 160 p.
- Idem, *La stylistique*, Paris/ Armand Colin/SEJER (2^e éd.), 2004, 207p.
- Idem, *Pour une grammaire de l'écrit*, Paris, Editions Belin, 2004, 240 p.
- GOUVARD (Jean-Michel), *La pragmatique. Outils pour l'analyse littéraire*, Paris, Editions Armand Colin, 1998, 188p.
- GOUVARD, (Jean-Michel), et alii, *De la langue au style*, France, Presses universitaires de Lyon, 442 p.
- GREVISSE, (Maurice), *Précis de grammaire française*, GEMBLoux, Editions J. DUCULOT, S. A., 1969 (vingt-huitième édition revue), 291 p.
- Idem, *Le Bon usage. Grammaire française*, Paris, Duculot.3^e édition, 1993, 1792 p.
- Idem, *Le Petit Grevisse. Grammaire française*, Bruxelles, Ed. Beboeck, 2005, 383 p.
- LE GOFFIC (Pierre), *Grammaire de la phrase française*, Paris, Hachette Livre, 1993, 591 p.
- MAINGUENEAU, (Dominique), *Syntaxe du français*, Paris, Hachette, 1999(2^eédition), 159 p.
- MAROUZEAU (Jules), *Précis de stylistique française*, Paris, Editions Masson, 1941, 192 p.
- MARTIN (Adré), « L'aménagement linguistique et la langue comme objet social », in *Langues et sociétés*, Bibliothèque nationale du Québec, 1994, pp. 182-200.
- MAZALEYRAT, (Jean) et MOLINE, (Georges), *Vocabulaire de la stylistique*, Paris : PUF, 1989, 392p.
- MOLINIE, (Georges) *La stylistique*, Paris, Presses Universitaires de France/Quadriga, 1993, 211 p.
- Idem, *Eléments de stylistique française*, Paris, Presses Universitaires de France, 2011, 213 p.

-PERRIN-NAFFAKH, (Anne-Marie), *Stylistique, pratique du commentaire*, Paris : PUF, 1993, 252p.

-PEYROUTET(Claude), *Style et rhétorique*, Paris : Nathan, 2002, 175 p.

- RIEGEL, (Martin), PELLAT, (Jean-Christophe), RIOUL, (René), *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF, 1994 (2^{ème} éd.), 646 p.

- SIOUFFI (Gilles), DAN RAEMDONCK, (Van), *100 fiches pour comprendre les notions de grammaire*, Bruxelles, Bréal, 2007, 220 p.

- SIOUFFI (Gilles), DAN RAEMDONCK, (Van), *100 fiches pour comprendre la linguistique*, Bruxelles, Bréal, 2009, 224 p.

- SPITZER (Leo), *Etude de style*, Paris, Gallimard, 1970, 533p.

STOLZ (Claire), *Initiation à la stylistique*, Paris, Editions Ellipses, 2006, 220 p.

- VAN RAEMDONCK (Dan), *Modèles syntaxiques : la syntaxe à l'aube du XXIème siècle*, Bruxelles, P.I.E. PETER Lang S.A, 2008, 356 p.

- WAGNER (Robert Léon), PINCHON, Jacqueline, *Grammaire du français*, Paris, Hachette, 1991, 388 p.

WALTER (Henriette), *L'aventure des mots français venus d'ailleurs*, Paris, Laffont, 1997, 472 p.

- WILMET (Marc), *Grammaire rénovée du français*, Bruxelles, De Boeck & Larciers. a, 2007, 331p.

- YEBOU (Raphaël), *Syntaxe du verbe français*, Cotonou, Christon Ed., 2016, 119 p.

4-Ouvrages de méthodologie

- BEAU (Michel), *L'art de la thèse. Comment préparer et rédiger une thèse de doctorat, un mémoire de D.E.A. ou de maîtrise ou tout autre travail universitaire*, Paris, Editions La Découverte, 1998, 179 p.

- BERGEZ (Daniel) (Sous la direction de), *Méthodes critiques pour l'analyse littéraire*, Paris, Nathan, 2002, 217 p.

- TADIE (Jean-Yves), *La critique littéraire au XX^e siècle*, Paris, Belfond, 1987, 317 p.
- TOSSOU (Okri Pascal), *Engagement et écriture chez Louis Aragon*, Cotonou, CARREC Editions, 2009, 290 p.
- *Idem*, *Métadiscours...* Cotonou, Editions Gas Plus, 2015, 198 p.

5- Les dictionnaires

- COLIN (Jean-Paul), *Dictionnaire des difficultés du français*, Paris, Dictionnaire LE ROBERT, 1993, 623 p.
- DUCROT, (Oswald), TODOROV, (Tzvetan), *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Editions du Seuil, 1972, 470 p.
- MOLINIE (Georges), AQUIEN (Michèle), *Dictionnaire de rhétorique et de poétique*, Paris, Librairie Générale Française, 1999, 753 p.
- PICOCHÉ (Jacqueline), *Dictionnaire étymologique du français*, Paris, Dictionnaire LE ROBERT, 1992 (1^{ère} Ed.), Le ROBERT/VUEF, 2002, 619 p.

6- Ouvrages de littérature

- ETERTSEIN, (Claude), et alii, *La littérature française de A à Z*, Paris, Hatier, Septembre 1998, 479 p.
- MEMMI, (Albert), *Portrait du colonisé précédé du portrait du colonisateur*, Paris, Editions Corrèa, 1957, 152 p.

TABLE DES MATIERES

DEDICACE.....	i
REMERCIEMENTS.....	ii
SOMMAIRE.....	iii
INTRODUCTION.....	01
CHAPITRE PREMIER : Problématique du sujet et objectifs de la recherche.....	05
1- Cadrage du corpus.....	06
2-Problématique de l'étude.....	09
3- Objectifs.....	10
4-Hypothèses.....	10
II- Clarifications conceptuelles.....	11
1- La diglossie.....	12
2- Le bilinguisme.....	12
3- Le plurilinguisme.....	13
4- Les représentations langagières.....	13
5- L'onomastique.....	14
CHAPITRE DEUX : Le point de la recherche sur le problème posé.....	16
La revue de littérature.....	17
1- Les ouvrages critiques.....	17
2- Les articles scientifiques.....	20
CHAPITRE TROIS : La méthodologie.....	26
1- La sociocritique	27
2- Le biographisme	28
3- La sociolinguistique.....	28
4- L'analyse stylistique	30
CHAPITRE QUATRE : Le plan détaillé et commenté.....	33
CONCLUSION.....	39
BIBLIOGRAPHIE.....	41
TABLE DES MATIERES.....	47